



## **Lettre ouverte à Mesdames et Messieurs, Maires et Conseiller(e)s Municipaux du 46210 et des communes voisines**

Objet: Valorem nous a répondu le 26 /05/2023 mais persiste à soutenir l'incompréhensible paradoxe entre le potentiel éolien très modéré du parc de la Luzette et un Facteur de Charge exceptionnel, digne des sites les plus ventés de France

Mesdames et Messieurs, élu(e)s des communes du 46210 et élu(e)s des communes voisines.

Nous revenons vers vous, pour vous faire part des commentaires suscités par la lettre que nous a adressée la Société Valorem en réponse à notre courrier du 5 mai 2023 à destination des Gestionnaires du Parc éolien de La Luzette et dont nous vous avons envoyé une copie via les mails des mairies.

Valorem confirme la valeur modifiée le 4 avril 2023 par Segala ENR à propos de la production annuelle du parc de La Luzette sur le site internet <https://www.energie-citoyenne-occitanie.fr/initiative/h/parc-eolien-de-la-luzette.html> . Nous avons calculé un facteur de charge annuel<sup>1</sup> de 29,4% correspondant à cette soit disant production. Il est reconnu qu'un tel facteur de charge annuel est tout à fait exceptionnel pour un parc éolien terrestre<sup>2</sup> (même par les professionnels de l'éolien<sup>3</sup>). Cette valeur nous paraît donc fort étonnante pour le site de La Luzette au vu de son potentiel éolien très modéré<sup>4</sup> sur le *document*<sup>5</sup> joint en fin de courrier.

Selon Valorem le Facteur de Charge du parc de la Luzette « équivaut à entre 2 000 et 3 000 heures équivalentes à l'année ».

Nous calculons encore<sup>6</sup> que ces « 2 000 et 3 000 heures équivalentes » de fonctionnement plein régime correspondent à des Facteurs de Charge respectivement de 22,8% et 34,2%.

### **La fourchette est très large !!**

Malgré cela, elle est au-dessus du Facteur de Charge moyen des parcs éoliens français (21,6% en 2022 selon RTE) donc de ce fait elle est, là encore, sujette à questionnement pour le site de La Luzette de potentiel éolien très modéré selon les documents de la DREAL<sup>4</sup>.

D'autre part, une fourchette aussi large, loin d'apporter une quelconque précision de production, se moque de toute rigueur scientifique ; Elle indique que Valorem a, en tant qu'entreprise privée, toute liberté de déclarer ce qu'elle veut à propos de la production de ses parcs éoliens, sans avoir à se justifier.

<sup>[1]</sup> Le Facteur de Charge annuel est le rapport entre l'énergie réellement produite durant un an par la machine et l'énergie théorique qu'elle produirait si elle fonctionnait en permanence pendant un an au maximum de sa puissance. Le Facteur de Charge annuel reflète le rendement de la machine sur un site donné

<sup>[2]</sup> - « Quelle place pour les éoliennes dans le mix énergétique français ? Le point de vue des Académies des sciences, des beaux-arts et des sciences morales et politiques de l'institut de France », Février 2022.

<sup>[3]</sup> <https://fne.asso.fr/dossiers/eolien-terrestre-enjeux-et-impacts>.

<sup>[4]</sup> Carte Météo-France du Fascicule Départemental du Lot, DREAL, juin 2021,

<sup>[5]</sup> Le mystère du Facteur de Charge du Parc éolien de la Luzette : document joint en fin de courrier.

<sup>[6]</sup> Pour 2 000h équivalente plein régime : facteur de Charge =  $[14\text{MW} \times 2000\text{h}] / [14\text{MW} \times 365\text{j} \times 24\text{h}] = 22,8 \%$

Valorem indique que les données de productions annuelles du parc éolien LA LUZETTE sont disponibles publiquement sur le site <https://data.enedis.fr/pages/production-electrique-par-filiere-contenu/>. On y trouve (sélectionner le Cantal) les valeurs suivantes reportées dans son courrier, auxquelles nous ajoutons les Facteurs de Charge correspondants que nous avons calculés :

#### Facteur de Charge

- 2016 : 16,2 GWh (mise en service en cours d'année civile)
- 2017 : 32,5 GWh .....  $32500\text{MWh}/[14\text{MW} \times 365\text{j} \times 24\text{h}] = 26,5 \%$
- **2018 : 37,7 GWh ..... 30,7 %**
- 2019 : 37,7 GWh ..... 30,7 %
- 2020 : 38,9 GWh ..... 31,7 %
- 2021 : 34,5 GWh ..... 28,1 %

Le *document*<sup>5</sup> joint compare les potentiels éoliens selon météo-France à 150 m de hauteur<sup>7</sup>, et les Facteurs de Charge annuels de trois sites éoliens en 2018:

- **Sur la C.C. de la Montagne Noire (Aude)**, ventée de façon exceptionnelle (vitesse moyenne de vent entre 8 et 10 m/s) et de Facteur de Charge **30,6 %**
- **Sur la C.C. de Lézou-Pareloup (Aveyron)**, assez bien ventée (vitesse moyenne de vent entre 6 et 8 m/s) et de facteur de charge **22,7%**
- **Parc de La Luzette de potentiel éolien bien plus modéré que les deux premiers** (vitesse moyenne de vent entre 4 et 6 m/s). Il posséderait un facteur de charge **30,7 %**, en 2018, supérieur à celui des sites éoliens de la C.C. de la Montagne Noire, un des secteurs les plus ventés de France, ce qui est un paradoxe qui dépasse l'entendement !

La contradiction flagrante entre le Facteur de Charge exceptionnel du parc de La Luzette et son potentiel éolien très modéré caractérisé par l'étude de Météo-France<sup>4</sup> publiée par le DREAL, nous interpelle grandement au point de nous questionner sur la fiabilité de toutes les données de production d'énergie du parc de la Luzette disponibles au public à ce jour, telles que celles de: <https://www.energie-citoyenne-occitanie.fr/initiative/h/parc-eolien-de-la-luzette.html>, ainsi que <https://data.enedis.fr/pages/production-electrique-par-filiere-contenu/>

**On peut penser que** Valorem est seul responsable des valeurs de production qu'il publie sur ces sites de données, ces valeurs ne subissant aucun contrôle. Nous imaginons pourtant que RTE doit avoir des chiffres exacts pour rémunérer Valorem.

**Pourtant, il est extrêmement important pour toute la population du Haut Ségala ainsi que pour ses élus** d'avoir connaissance de données fiables au point culminant du Lot. Ceci permettrait de juger de la pertinence ou non, de projets d'implantation d'éoliennes de 220 à 240 m de hauteur au cœur d'un habitat particulièrement dispersé (caractéristique du secteur Haut Ségala du Grand Figeac). Quelle production énergétique attendre pour :

- Des projets éoliens nouveaux émergents ou susceptibles d'émerger, sur ce secteur, en des lieux de moindre altitude et encore moins ventés que le site de La Luzette, notamment le projet de Lauresses/St-Cirgues ?
- Des projets d'extension du parc de La Luzette ?

**Il semblerait tout de même que l'on se moque de nous tous !!**

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, élus des communes du 46210, et des communes voisines, l'expression de nos salutations respectueuses.

Pour l'association Vent du Haut-Ségala  
Brigitte Hamzaoui, présidente

<sup>7</sup> Fascicules départementaux de l'Aude, de l'Aveyron et du Lot (DREAL, 2021)

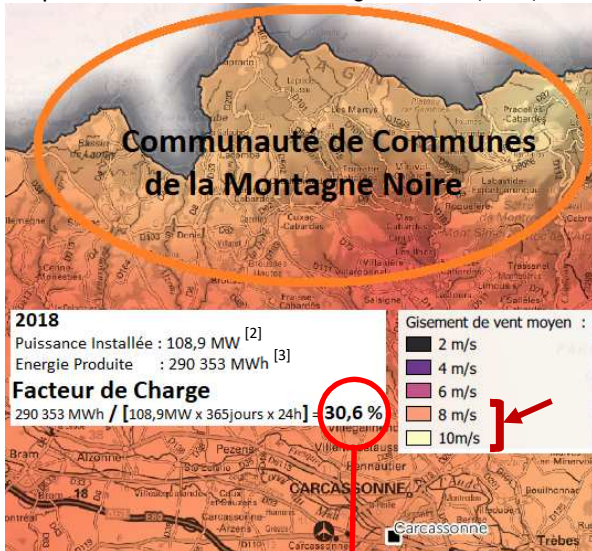
# Le Mystère du Facteur de Charge du parc éolien de La Luzette

Le Facteur de Charge annuel d'un parc éolien est le rapport entre :

- L'énergie réellement produite durant un an
- Et l'énergie théorique que le parc produirait s'il fonctionnait en permanence au maximum de sa puissance durant un an.

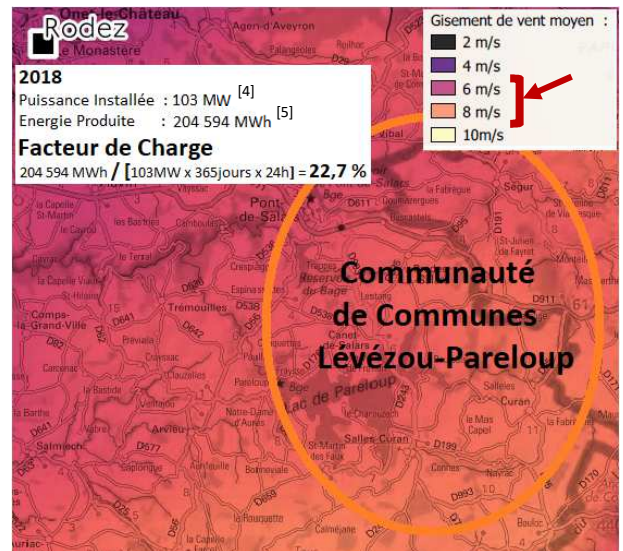
Un Facteur de Charge de 30% est exceptionnel [1].

Il se produit sur des sites très ventés (code couleur des cartes) tels que sur la C.C. de la Montagne Noire (Aude).



[2] CR de la com.com déc.2014 puis « L'indépendant » 13/05/2016 et 21/10/2016  
[3] Fascicule Départemental de l'Aude, DREAL, juin 2021

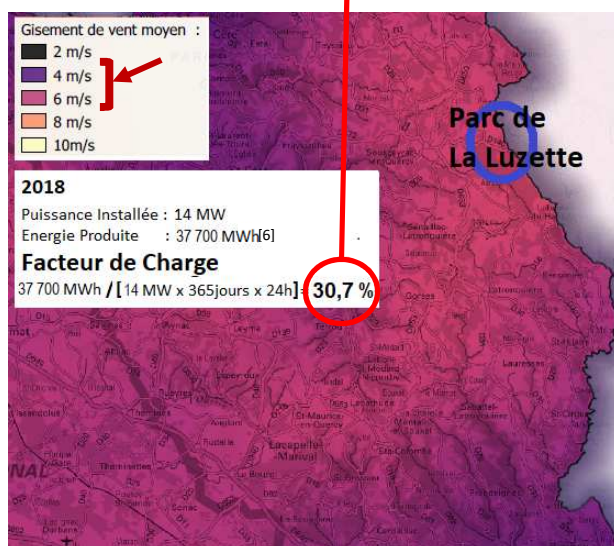
Un Facteur de Charge moyen est 21 à 26%, comme sur la C.C. de Lévézou-Pareloup (Aveyron).



[4] CR de la com.com du 26 avril 2018  
[5] Fascicule Départemental de l'Aveyron, DREAL, juin 2021

Le Facteur de Charge annuel moyen en France est (RTE): 26,3% en 2020 ; 22,6% en 2021 ; 21,6% en 2022

## Parc de la Luzette



- Le gisement de vent y est extrêmement modéré, bien inférieur à ceux des deux C.C. : Lévézou-Pareloup (Aveyron) et de la Montagne Noire (Aude) (selon le code couleur des cartes Météo-France des Fascicules Départementaux du Lot, de l'Aveyron et de l'Aude, DREAL, juin 2021),
- Mais fort curieusement la production annuelle affichée dans la base de données [6] correspond à un Facteur de Charge exceptionnel de 30,7 % !!
  - Très supérieur à celui du parc bien venté de la C.C. Lévézou-Pareloup : *étonnant !*
  - Supérieur à celui du parc de la C.C. de la Montagne Noire, parmi les plus ventés de France : *Vraiment, vraiment, très étonnant !*

La contradiction entre gisement de vent très modéré et Facteur de Charge exceptionnel questionne sur la fiabilité des valeurs de production annuelle du parc de la Luzette affichées sur la base de données Enedis [6].

[1] - « Quelle place pour les éoliennes dans le mix énergétique français ? Le point de vue des Académies des sciences, des beaux-arts et des sciences morales et politiques de l'institut de France », Février 2022.  
- et aussi : <https://fne.asso.fr/dossiers/eolien-terrestre-enjeux-et-impacts>.

[6] <https://data.enedis.fr/pages/production-electrique-par-filiere-contenu/>